



INSTANCE NATIONALE INDÉPENDANTE D'ACCOMPAGNEMENT
DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES DANS L'ÉGLISE

Accompagnant(e) de personnes victimes

Réseau territorial

1. Contexte du dispositif

La création de l'Instance Nationale Indépendante d'Accompagnement de Victimes dans l'Eglise (INIAVE) s'inscrit dans la continuité du processus engagé par l'Église catholique en France pour accueillir, écouter et accompagner dans une démarche restaurative les personnes victimes de violences sexuelles commises en son sein lorsqu'elles étaient mineures.

Résultant des recommandations de la CIASE et tirant les enseignements de l'expérience de l'INIRR, l'INIAVE met en place une réponse pérenne. Au cœur de ce dispositif, le réseau territorial d'accompagnants bénévoles constitue le relais opérationnel dans chaque diocèse de l'Instance en France.

2. Missions de l'accompagnant(e) bénévole

Placé(e) sous la responsabilité du Secrétariat général de l'Instance et en lien avec l'équipe nationale, l'accompagnant(e) assure un suivi individualisé des personnes victimes qui saisissent l'Instance :

- **Accueil et écoute active** : Établir un premier contact bienveillant, conduire des entretiens (visioconférence, téléphone ou rencontres physiques en région) et assurer un suivi régulier adapté au rythme propre de chaque personne.
- **Analyse et synthèse de la situation** : Analyser les éléments du récit de vie, élaborer une synthèse structurée retraçant le parcours de vie et le préjudice subi, puis la transmettre au Secrétariat Général en vue de l'évaluation de la vraisemblance.
- **Élaboration de la démarche restaurative** : . Accompagner vers une démarche personnelle ou collective qui permet à la personne de réaliser de manière concrète un ou plusieurs actes pour s'apaiser. Travailler avec la personne victime sur les mesures restauratives adaptées (reconnaissance institutionnelle, contribution financière)
- **Participation à la vie de l'Instance** : Participer aux temps de réflexion collective, suivre le parcours de formation initiale et s'investir dans les séances de supervision et de relecture des pratiques.

3. Cadre déontologique et engagements

- **Confidentialité absolue** : Engagement formalisé par la signature de la charte éthique de l'Instance.
- **Respect du « pouvoir d'agir »** : Posture d'écoute inconditionnelle, neutre et bienveillante, visant à redonner toute sa place aux choix et au rythme de la personne victime.
- **Absence de conflit d'intérêts** : Devoir de neutralité absolue et de juste distance professionnelle.

4. Profil recherché

- **Expérience** : Expérience confirmée dans l'écoute active, l'accueil de la parole et l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité ou de traumatisme (cadre associatif, institutionnel ou médico-social).
- **Compétences clés** : Excellentes capacités d'écoute et d'analyse, qualités rédactionnelles de synthèse, aptitude au travail en équipe, rigueur et discrétion.
- **Qualités personnelles** : Empathie encadrée, intégrité, discernement et solidité personnelle face à des récits à forte charge émotionnelle.
- **Disponibilité** : 2 à 3 jours par semaine.

5. Cadre d'engagement et soutien apporté au bénévole

- **Implantation** : Ancrage dans chaque diocèse/département pour assurer un relais de proximité tout en bénéficiant de l'appui de l'équipe nationale.
- **Formation intégralement prise en charge** : Cours de formation initiale (1 à 2 jours) complété par un programme régulier de formation continue (webinaires thématiques).
- **Supervision et protection** : Intégration obligatoire dans un dispositif régulier de supervision professionnelle et de groupes d'analyse des pratiques afin de prévenir les risques psychosociaux.

6. Pour postuler

Modalités de candidature :

Merci d'adresser votre CV à jour accompagné d'une lettre exposant votre motivation et vos disponibilités à :

✉ stephane.jacquot@iniave.fr et anne-isabelle.deprin@iniave.fr